



**Intervention de Jérôme NORMANDIERE
Conseiller Municipal Groupe URC
Conseil Municipal du 8 février 2010
Délibération n°4**

Bon, une évaluation sert à nourrir une évolution quoi de plus naturel.

Dont acte

L'évolution va plutôt dans le bon sens. Y compris même dans l'intitulé : « Sortir » plutôt que « passeport Loisirs », même si dans les faits, j'aurai l'occasion d'y revenir, le peu de place échu à la médiation culturelle risque de confiner le dispositif à certaines pratiques et d'exclure si ce n'est certaines activités culturelles qui seront formellement accessibles, du moins certains publics que l'aspect « codé » de la culture peut encore inhiber.

En attendant, le « Sortir » nous semble de bon augure : Sortir...de ses horizons en les élargissant. Sortir du quotidien. Sorti des habitudes. Sortir, rencontrer, s'ouvrir, etc.

Ainsi, avec le nouveau dispositif,

- On lutte contre les effets de seuil.
- L'attribution des aides collent au plus près de l'évolution de la situation financière des personnes auxquelles elle se destine.

L'ancien système était semble-t-il à l'usage un peu compliqué à mettre en œuvre, là les acteurs semblent plutôt soutenir les choix qui ont été retenus.

Deux bémols, deux inquiétudes, deux nuances, deux réserves... de taille cependant. D'ailleurs elles sont liées.

Le premier point, c'est un volet sur lequel le dispositif semble rester un peu léger, c'est celui de la médiation. On y fait référence certes, mais on manque d'informations précises sur la question, hormis la mise en place d'espaces « sortir » situés dans deux CCAS ou la possibilité de se renseigner sur les démarches à effectuer auprès des différents centres sociaux.

Le Codespar a pourtant réalisé une étude « faciliter l'accès aux loisirs et à la culture dans l'agglomération rennaise » est d'ailleurs une mine : stimuler les gens, repartir de là, les inciter à élaborer leurs propres projets, toucher les publics que l'offre et les offres culturelles actuelles ne touchent pas.

Là, moi ce que je crains c'est que les sorties ne se limitent qu'aux loisirs, au sport et pas tellement à la culture, ou alors auprès d'un public que la fréquentation aurait été freinée seulement par des considérations pécuniaires. Le risque, c'est un guichet administratif, alors qu'un dispositif comme celui-

ci devrait mettre le paquet sur la volonté d'aller au-devant de ceux pour qui l'accès à la culture paraît hors de portée.

Or, vous savez, nous savons très bien que les barrières sont dans les têtes. C'est l'habitus qui fait se dire « *ah non, ça n'est pas pour moi* ». Ce sont les fameux « *freins sociaux et freins symboliques* » rappelés et pourtant soulignés dans et par la très intéressante étude du Codespar. La culture a un côté, permettez moi de vous le dire, surtout à Rennes, où on svt l'impression que c'est affaire d'initiés, un côté un peu codé, un peu intimidant et pourtant...

Je sais le propos n'est pas complètement en phase avec sa cible, il s'agit d'une politique sociale, présentée d'ailleurs par l'adjointe à la Solidarité, mais si la mise à plat du dispositif avait pour vocation d'interroger les liens entre politique culturelle et politique de cohésion sociale, je me demande si on ne s'est pas arrêté alors un peu au milieu du gué.

L'autre point, c'est aussi celui de l'évaluation qualitative.

Il est important d'évaluer qualitativement l'apport de tout dispositif au public qu'il est censé soutenir. Il n'en a pas existé pour le PLC et ce n'est, à ma connaissance, pas prévu dans le cadre de « SORTIR ! ». Quels sont les publics qu'on vise, comment, etc, avoir des objectifs qualitatifs un peu plus précis.

Je vous remercie.

